CFA EVE

CENTRE DE FORMATION
UNIVERSITAIRE
EN APPRENTISSAGE

48 cours Blaise Pascal - 91 025 EVRY CEDEX
01 60 79 54 00 / www.cfa-eve.fr

Master 2

mention : Sociologie

Parcours

Politiques des Environnements Urbains

université évry val-d'essonne et université PARIS-SACLAY

Rentrée 2018

LE CFA EVE

Le CFA-EVE a été créé en 1995, grâce à la collaboration entre l'Université et l'IUT d'Evry Val d'Essonne, des entreprises partenaires et la région Ile de France. La création du CFA répond à une réelle demande de la part des structures, de pouvoir former et professionnaliser leurs futurs collaborateurs, issus du monde universitaire. Au fil des années et du développement du CFA-EVE, de nouvelles universités et écoles sont venues enrichir ce partenariat.

Aujourd'hui, les 72 formations proposées par le CFA-EVE, du Bac+2 au Bac+5, accueillent près de 2500 apprentis, dans les domaines suivants :

- Comptabilité, Gestion, Finance, Audit
- Informatique, Télécommunications
- Commerce, Marketing, Achats , Communication
- Management, Ressources Humaines, Droit
- Logistique, Qualité
- Industrie, Environnement, Energie
- Administration, Santé, Social
- Immobilier, Bâtiment

Le CFA-EVE travaille en étroite collaboration avec les partenaires pédagogiques suivants, pour la formation de ses apprentis :

- l'Université d'Evry Val d'Essonne
- l'IUT d'Evry
- l'ENSIIE
- TELECOM Ecole de Management
- TELECOM Sud Paris
- l'IUT de Montreuil – Université Paris 8
- l'UPEC – Université Paris Est Créteil
- l'ISEE
- le CNAM
- l'ISCIO

La mission du CFA-EVE est de mettre en place et d'organiser des parcours de formation en alternance, principalement par la voie de l'apprentissage.
Pour cela, le CFA-EVE s'attache à développer une offre de formation en prise avec le tissu économique.
Il se charge de collecter les fonds pour assurer le financement de la formation auprès des partenaires pédagogiques.
Facilitateur de la relation entre tous les acteurs de la formation en alternance (universités / écoles, apprentis, entreprises), le CFA-EVE s'engage à :

- Assurer la promotion des formations en apprentissage auprès des étudiants,
- Prospecter et conseiller les entreprises susceptibles de recruter des apprentis,
- Accompagner les jeunes à toutes les étapes de leur recherche d'entreprise, en proposant des ateliers animés par des consultants RH.
- Suivre la progression des apprentis par l'intermédiaire du carnet de liaison dématérialisé CLOE,
- Informer les entreprises de l'assiduité en cours de leurs apprentis.
- Mener des enquêtes d'insertion à 6 mois et à 18 mois auprès des apprentis, et de satisfaction auprès des entreprises,
- Observer et analyser les résultats afin d'adapter les parcours de formation.

Le CFA-EVE est l'interlocuteur privilégié des différents acteurs de l'apprentissage et propose son expertise tout au long du processus :

- Aide à la qualification du besoin, conseils et informations sur l'apprentissage, les différentes formations et les métiers préparés, la réglementation, les financements,
- Accompagnement dans la recherche et la sélection des candidats,
- Mise en place du contrat d'apprentissage.

Certifié ISO 9001 depuis 2002

Contacts Master 2 Politiques des Environnements Urbains

1. Vos contacts pédagogiques

Responsable de la spécialité
Olivier MANDON
Site Web : http://www.masterdsu.univ-evry.fr/

TUTEURS (Relations Université/Structures d'accueil)
Olivier MANDON : ojp.mandon@gmail.com
Anthony MARSAL

ASSISTANTE PEDAGOGIQUE	
Edith MERCKEL	
☎	01 69 47 73 92
E-mail	edith.merckel@univ-evry.fr

LIEU DE LA FORMATION	
Université d'Evry Val d'Essonne 2 rue du Facteur Cheval 91025 Evry Cedex	
☎	01 69 47 73 92

2. Vos contacts au CFA-EVE

CFA EVE – Relations Entreprises			
Anne COULON		Chargée des Relations Entreprises	
☎	01 60 79 56 04	Fax	01 60 79 28 66
E-mail	a.coulon@cfa-eve.fr		

CFA EVE – Directeur : Guy BORIES			
48, cours Blaise Pascal	91 025	EVRY CEDEX	
☎	01 60 79 54 00		
E-mail	cfa@cfa-eve.fr	Site	www.cfa-eve.fr

LES DATES IMPORTANTES DU MASTER2 PEU 2018-2019

Promotion 2018-2019

Date de début de formation :	1er Octobre 2018
Date de fin de formation :	27 septembre 2019

Les lois sur l'apprentissage autorisent l'entreprise à débuter le contrat d'apprentissage jusque **3 mois avant** la date de rentrée universitaire.

- **Envoi des CV des apprentis aux entreprises : à partir du 15/05/2018 au fur et à mesure des candidatures validées**

- **Réunion d'information destinée au Tuteur Entreprise : le 20 /11/2018 – 14h00**

Le Tuteur Entreprise (ou Maître d'apprentissage) est le professionnel de l'entreprise nommé pour :

- accueillir l'apprenti et favoriser son intégration dans l'entreprise,
- suivre et s'assurer du bon déroulement du contrat d'apprentissage,
- transmettre la culture et les valeurs de l'entreprise,
- définir le parcours professionnel de l'apprenti pendant la durée du contrat d'apprentissage.

Le Tuteur entreprise doit obligatoirement justifier :

- soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti **+ 2 ans** d'expérience professionnelle dans la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti,
- soit de **3 ans** d'expérience professionnelle dans le la spécialité du diplôme préparé par l'apprenti.

Il peut avoir sous sa tutelle au maximum **2 apprentis + 1 redoublant.**

Cette réunion est un moment d'information et d'échange entre les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE.
Sont abordés : les détails de la formation (déroulement, programme, planning, suivi de l'activité en entreprise) pour aider le Tuteur Entreprise dans la définition des missions, ainsi que les différents aspects du contrat d'apprentissage.

C'est aussi l'occasion pour le Tuteur Entreprise de rencontrer le **Tuteur Ecole** (Tuteur pédagogique). Ce dernier, membre de l'équipe pédagogique, est soit un professionnel, soit un universitaire. Il est nommé pour :

- réaliser le lien entre l'IUT et l'entreprise,
- effectuer la visite tutorale (visite en entreprise),
- piloter la réalisation du projet de mémoire de fin d'études. Il valide le sujet, aide l'apprenti à réaliser le plan, le guide, le conseille, et répond à sa demande dans la construction de son projet

- **Conseil de Perfectionnement : A définir (mai/juin 2019)**

Cette réunion regroupe à nouveau les entreprises partenaires, l'équipe pédagogique de la formation, les délégués apprentis, le CFA-EVE. Elle a pour but :

- de faire un bilan sur les acquis pédagogiques et professionnels des apprentis,
- d'avoir le ressenti de chacun sur :
  - la formation (contenu pédagogique, rythme d'alternance, …)
  - l'apprentissage de façon générale.

La présence du Tuteur Entreprise est vivement souhaitée à ces deux réunions.

Présentation du Master 2 Politiques des Environnements Urbains

Les Politiques des Environnements Urbains sont des enjeux majeurs pour le fonctionnement des collectivités locales, de la région, ou des organismes liés au développement socio-économique et environnemental des territoires urbains.

Cette formation procède d'une approche pluridisciplinaire (Géographie, aménagement, sociologie, économie, histoire, droit, gestion, urbanisme...), avec une dominance sociologie dans les méthodes et la démarche.
Elle est composée d'enseignements (cours, séminaires, ateliers, visite de site, ou gestion de projet) effectués par des universitaires et/ou des professionnels travaillant dans ce domaine. Elle assure des compétences aux apprentis adaptées aux besoins de ces structures.
De plus en plus d'organismes (publics ou privés) créent des directions ou services en charge du développement social et environnemental de leurs territoires.
Les problématiques abordées et les solutions proposées nécessitent des connaissances touchant divers domaines (Habitat, Insertion, Enjeux sociaux, Education, Emploi, Développement économique, Enjeux urbains, Ecosystèmes, Ressources naturelles, Gouvernance, Informations géographiques, enjeux de territoires…).
La formation prend en compte des environnements locaux comme internationaux (la pratique de la langue anglaise doit être appréhendée).

1. Objectifs de la formation

Le Master **Politiques des Environnements Urbains** (anciennement intitulé *Ingénierie des Projets de Développement Social Urbain et Développement Durable PEU/DD*) a pour objectif essentiel de former des cadres/cadres supérieurs de la politiques des environnements urbains destinés à exercer dans les secteurs public, associatif et privé., de les amener à développer les compétences nécessaires pour établir des diagnostics à différentes échelles géographiques, de participer à l'élaboration et la réalisation de projets sociaux et durables dans le développement des territoires urbains, de répondre à des problématiques sociales face aux transformations constatées sur les environnements urbains, de travailler de manière partenariale. Cette formation prépare aux compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de diagnostic et d'analyses appliquées aux domaines des politiques sociales urbaines et politiques environnementales. L'acquisition de ces compétences résulte conjointement des formations en regroupement universitaires et des expériences issues des contrats d'apprentissage/stages établis.

La formation implique l'apprentissage de dispositifs urbains, sociaux, environnementaux, en finances publiques, des pouvoirs et compétences des collectivités territoriales… et/ou le renforcement des connaissances générales (sociologie, droit, gestion) et méthodologiques (présentation de projets à des publics divers, diagnostic ou gestion de projet, ateliers ville). Les enseignements et travaux pratiques permettront aux étudiants d'avoir une bonne connaissance des enjeux des politiques des environnements urbains à différents niveaux de collectivités territoriales.

La formation s'effectue prioritairement en apprentissage ou en formation continue (qui existe depuis 1999 en PEU), elle peut intégrer aussi de la formation initiale. Elle associe l'enseignement sur site et la formation par la pratique en structure d'accueil à raison d'un regroupement d'une à deux semaines par mois durant un an. Les étudiants en apprentissage sont dans leur structure à raison de 35 heures hebdomadaire en dehors des heures de cours.

La formation en apprentissage, basée sur le principe de l'alternance, cumule les avantages de la formation universitaire et de la formation professionnalisante en entreprise. Elle associe l'enseignement supérieur dans le cadre de l'UFR de Sciences sociales de l'université d'Evry Val d'Essonne et la formation en structure professionnelle.

Les apprentis reçoivent une formation théorique et pratique. Ils sont préparés progressivement, dès le début du programme, à devenir des cadres de haut niveau dans cette spécialité en utilisant leur expérience vécue dans le milieu professionnel et capables d'assurer une polyvalence au sein d'une structure d'accueil.

Connaissances et compétences développées dans le cadre du master.

- Analyser et diagnostiquer un territoire d'un point de vue socio-économique, urbain et environnemental.
- Travailler à la conception de projets de politiques sociales et environnementales en les intégrant aux logiques de production et de valorisation des territoires.
- Gérer les moyens humains et matériels aux projets à monter.
- Travailler à l'élaboration de dispositifs d'évaluation des effets socio-économiques de l'action territoriale.
- Susciter et dynamiser des partenaires réunissant élus, fonctionnaires, institutions, entreprises, associations d'usagers et habitants.
- Intervenir dans des quartiers prioritaires en lien avec la politique de la ville
- Travailler à la préparation, la réalisation ou l'évaluation de projets politiques de la ville, de PRU, de GUP, de CLS, de projets de cohésion sociale européens...

2. Des exemples de missions confiées à des apprentis (à titre indicatif)

CAF :

- Etablissement d'un diagnostic territorial qui puisse mieux définir les attentes des populations concernées
- Développer les conseils citoyens, mettre en oeuvre les « balades urbaines »

Bailleur social (Groupe OPIEVOY)

- Accompagner des actions de développement social urbain
- Accompagner des actions touchant à la politique sociale et d'insertion du groupe

Mairie de Paris, Direction Politique de la Ville et Intégration

- Réaliser un état des lieux des besoins et actions menées en matière de logement et d'habitat privé dans les quartiers Politique de la ville à Paris
- Accompagner la mise en œuvre du dispositif de Gestion Urbaine de Proximité dans les quartiers Goutte d'Or et Simplon
- Développer le dispositif « Nature + »
- Participation aux dispositifs GUP, CV, PRU
- Soutenir l'activité du collectif d'Ateliers de rue (administration, coordination, animation, participation, soutien logistique...)
- Participer au diagnostic de territoire par la proposition d'une méthodologie d'analyse des zones à explorer et par le recueil de données théoriques et sur le terrain

Mairie de Toulouse

- Pilotage du projet territorial du développement social dans le nouveau contrat de ville
- Intervention dans des quartiers prioritaires en lien avec la Politique de la ville
- Mise en œuvre et suivi de la politique de soutien aux associations, développement des conseils citoyen.

Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne

- Aider au montage de projets en matière de développement de l'économie sociale et solidaire
- Développer de nouvelles actions au profit des demandeurs d'emploi
- Créer des animations thématiques sur les freins à l'emploi

Mairie d'Aubervilliers

- Accompagner les démarches de démocratie participative
- Suivre les projets CUCS sur le secteur Nord de la ville
- Participer à la construction et à la mise en œuvre du projet social de secteur
- Accompagner les projets de rénovation urbaine

Maison des projets de Melun

- Suivi de la GUP
- Mettre en place la stratégie de concertation des habitants
- Evaluer les actions menées par la Maison des projets

EDF SA
- Animation de la mission Grand Paris par la réalisation d'un suivi au fil de l'eau des dispositifs contractuels et d'études de dossiers présentant des enjeux pour les métiers du groupe EDF.
- Suivi des grands dispositifs territoriaux qui servent de cadre à l'aménagement de la métropole francilienne : contrats de développement territoriaux, projets ANRU, programme d'actions des pôles de compétitivité

OSICA
- Accompagner les changements provoqués par un projet de renouvellement urbain
- Elaborer et concevoir en lien avec les habitants, les associations locales, les partenaires institutionnels des projets sociaux.
- Suivre la Gestion Urbaine de Proximité (GUP)

Association Couleur Avenir
- Assurer des diagnostics de territoire, enquêtes de vie locale, socio-culturelle
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement social urbain
- Analyser et évaluer les actions des programmes ou cahier des charges

RIVP
- Gérer le lien entre la RIVP, l'entreprise générale et les locataires en tant que référent locataire au Village-Saint-Paul Paris 4 et sur un îlot donnant sur le Quai de l'Hôtel de Ville, soumis à des opérations Plan Climat
- Identifier les occupants (leur nombre, âge, handicap, num. de téléphone, un email, etc.) et les relations avec leur habitation et faciliter la communication autour des travaux (visite logement témoin, visite du logement de courtoisie)

DASES
- Réaliser une étude de cohorte sur les quatre centres éducatifs de formation professionnelle qui composent les treize établissements de la DASES

Autres Exemples de Partenariats avec des structures d'accueil :

- Direction déléguée Sud de l'AFTRP ;
- Conseil général de l'Essonne : Direction Aménagement et Développement ;
- Service de la stratégie et de la planification, Conseil Général de l'Essonne ;
- Mairie d'Evry, Mairie de Grigny, Mairie Corbeil-Essonnes
- DDEA de l'Essonne, bureau de l'écologie et du développement durable ;
- CAPS (communauté d'Agglo du Plateau de Saclay)
- CAUE (Conseil d'Architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) de l'Essonne,…

3. Les débouchés de la formation

Le profil des titulaires du Master 2 Politiques des Environnements Urbains correspond à un besoin identifié des services déconcentrés de l'Etat (missions Ville des préfectures, DRHIL, DDE, Directions de l'action sociale), des Conseils Généraux, des communautés d'agglomération ou de communes, des municipalités, des bailleurs ou organismes sociaux, des associations (fédérations d'éducation populaire, missions locales, etc.) et des cabinets de consultants. La formation est reconnue par le réseau professionnel de Développement Social Urbain ou de politique de la ville. Les futurs professionnels pourront intégrer des organisations intervenant dans le développement urbain et privilégiant des programmes d'actions à forts enjeux sociaux et économiques.

Au 1er février 2017, voici une illustration de statuts professionnels d'apprentis accompagnés par le CFA :

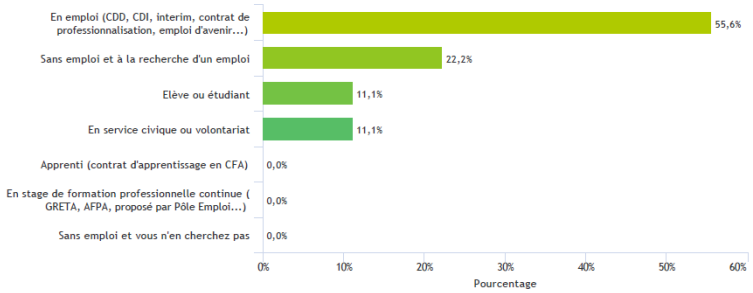

Les postes les plus fréquemment occupés après la formation sont :

- Chargé de mission politique de la ville, de développement urbain ou de cohésion sociale, ou dans les domaines du développement durable selon des thématiques variées : rénovation urbaine, développement économique, emploi, insertion, médiation, qualité de vie, qualité environnementale.
- Consultants dans : cabinets de conseil, bureaux d'études, cabinets d'urbanisme, cabinets paysagiste,...
- Responsable de projet communal ou intercommunal, de Contrat de ville, de PRU, de programme européen de cohésion sociale
- Directeur ou directeur adjoint de structure associative, d'équipement ou de centre social …

Le Master a organisé ou co-organisé plusieurs colloques et séminaires, parmi les plus récents :

« l'université et la ville » avec le WAT-UNESCO Evry 2017 et la Mairie d'Evry
« Le périurbain : quelles nouvelles formes d'appropriation ? » avec le CPN et l'université d'Evry
« La gestion urbaine de proximité » avec le Réseau PEU Ile-de-France
« Les espaces urbains, les jardins publics » avec le Ministère de la Culture et du Patrimoine
« Le développement social urbain » en partenariat avec la Délégation Interministérielle de la ville
« La ville nouvelle », avec l'Institut de la Ville
« Représentations de la ville » cycles de conférences associant le point de vue de l'architecte, du géographe, de l'ethnologue, de l'historien, du politique et de sociologues, en partenariat avec la mission du patrimoine.
"Pauvreté – exclusions : Visages et initiatives à travers le monde", Colloque organisé par l'Institut du travail social de Vauban, Lille
"Action publique, Action sociale"
"Solidarités à l'épreuve des crises", Inter-congrès du RT6 de l'Association Française de Sociologie avec le Centre Pierre Naville
« L'autonomie alimentaire : enjeux pratiques et politiques »
Colloque : Territoires du périurbain : Quelles nouvelles formes d'appropriation ?

Le Master 2 Politiques des Environnements Urbains (ancien DSU/DD) réalise chaque année une ou plusieurs études/gestion de projet ou diagnostics, en réponse à des commandes. Notamment :

-"Enquête auprès des professionnels du développement du territoire : quels métiers ? quelles formations ? quelles perspectives ?" (Contributions à la recherche action nationale de la Plateforme des Métiers du développement territorial)
- " Modes de vie et rapports au territoire des étudiants de l'université Evry val d'Essonne", en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Territoire Essonne Seine Orge.
-"Les réseaux d'échanges réciproques de savoirs, quels impacts pour une citoyenneté active et pour le développement du territoire?" (2010-2011)
- "L'égalité professionnelle et la mixité des métiers : quelles représentations et quelles pratiques chez les 16-25 ans?" (2009-2010)
- " La participation des habitants dans le quartier des Pyramides à Evry" (2008-2009)
- « La mise en place d'une maison de santé à Ris Orangis » (2012-2014)
- « Le devenir durable du pavillonnaire en Essonne » en collaboration avec le CAUE Essonne (2013-2014)
-« Mission réussite citoyenne » (Lacs de l'Essonne) (2014-2015)

DEROULEMENT DE LA FORMATION

1. Modalités de recrutement

Pour déposer un dossier de candidature, les candidats doivent :

- avoir moins de 31 ans
- être titulaires d'une première année de Master.

Le candidat est sélectionné par l'Université après l'examen de son dossier et un entretien avec les responsables de la formation.
Son admission définitive dans la formation est subordonnée à la signature d'un **contrat d'apprentissage** avec une entreprise d'accueil.

2. Evaluation de l'apprenti

Les cours à l'Université représentent 485 heures réparties en regroupement d'une semaine ou deux par mois sur 12 mois (avec une pause estivale) et l'apprentissage dans la structure à raison de 35 heures hebdomadaires en dehors des heures de cours.

- Evaluation des connaissances : elle est effectuée sous trois formes :
  - Un contrôle continu et valorisation de résultats menés dans le cadre de travaux collectifs.
  - Epreuves sur table et/ou oraux
  - Mémoire rédigé et soutenu devant un jury composé d'enseignants du M2 Politiques des Environnements urbains (universitaires et professionnels) et/ou du Tuteur Entreprise et/ou du Maître d'apprentissage
    CONFORMEMENT AU REGLEMENT D'EXAMEN QUI PRECISE LES MODALITES ET LES COEFFICIENTS DE CHAQUE UNITE.
- Evaluation des capacités professionnelles : le Tuteur Entreprise évalue les capacités suivantes : adaptation, autonomie, organisation, sens des responsabilités, gestion du temps et des moyens...

3. Suivi de l'apprenti

La réussite de la formation en apprentissage repose sur une collaboration active entre l'entreprise et l'université. Cette collaboration s'exerce de différentes façons :

- Réunion d'information avec les Tuteurs Entreprise,
- Nomination du Tuteur Ecole,
- Visite du Tuteur Ecole une à deux fois par an, afin d'évaluer le niveau de réalisation du contrat d'objectifs de l'apprenti. Elle fait l'objet d'un compte rendu établi par le Tuteur Ecole sur CLOE, et visé par le Tuteur Entreprise.
- Conseil de perfectionnement,
- Participation du Tuteur Entreprise aux soutenances et jurys de leur apprenti,

- L'Extranet du CFA : **CLOE** (**C**arnet de **L**iaison et d'**O**rganisation **E**lectronique)

CLOE a pour but de suivre, d'informer et d'évaluer l'apprenti. Il est consultable par tous les acteurs de la formation : le Tuteur Entreprise, l'apprenti, le Tuteur Ecole, le responsable de cycle, le secrétariat pédagogique, et le CFA-EVE.

Sur le site sont accessibles :

- Le carnet de liaison comprenant : le contrat d'objectifs, les fiches de suivi professionnel du Tuteur Entreprise et les fiches de visite en entreprise du Tuteur Ecole ;
- Le planning d'alternance ;

- Le suivi des absences de l'apprenti en formation ;
- Une rubrique d'échanges d'informations entre tous les acteurs du contrat ;
- Les coordonnées de vos différents contacts.

CLOE est présenté aux apprentis le jour de la rentrée et aux Tuteurs Entreprises lors de la réunion d'information (voir dates importantes).

Pour accéder à CLOE : **www.cfa-cloe.fr** (ou à partir du site web du CFA EVE, en haut à droite de la page).
Les codes d'accès sont envoyés par mail dès le début du contrat.

Pour toute information complémentaire, contactez **Jérôme BOUTON** : 01 60 79 54 06 ; j.bouton@cfa-eve.fr

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

SOUS RESERVE DES MODIFICATIONS RELATIVES A L'ANNEE UNIVERSITAIRE

Les unités d'enseignements

UE1 Connaissances fondamentales	
Sociologie Urbaine **(16 Ects)**	21h CM
Politiques de cohésion sociale, nationale et européenne	21h CM
Politiques publiques	21h CM
Sociologie Modes de vie/Interculturalité	21h CM

UE2 Connaissances Transversales **(6 Ects)**

Economie de l'environnement	14H CM
Politiques sociales dans les environnements urbains	14H CM
Démocratie Participative, Citoyenneté	14H CM

UE3 Expertise des Environnements Urbains **(5 Ects)**

Ateliers de la ville	14H TD
Gestion de projet	25H TD
Méthodologie de mémoire	14H CM

UE4 Langues et cultures **(3 Ects)**

Langue	16h TD
SIG (Initiation au système d'information géographique)	14h TD

UE5 Comprendre les structures et les actions. Connaissances fondamentales. **(12 Ects)**

Sociologie des populations à risques (Santé / Travail).	14H CM
Pouvoirs et compétences des collectivités territoriales	14H CM
Vulnérabilité environnementale et territoires	14H CM
Droit des collectivités territoriales	14H CM

UE6 Repérer et Identifier les acteurs. Connaissances transversales **(6 Ects)**

Finances publiques et locales	14H CM
Outils de Gestion, Comptabilité	21H CM
Droit de l'urbanisme et de l'environnement	14H CM

UE7 Expertise des Environnements Urbains **(5 Ects)**

Ateliers de la ville	14H TD
Gestion de Projet	25H TD
Méthodologie de mémoire	14H CM

UE8 Outils méthodologiques **(7 Ects)**

Mémoire et Soutenance (Jury Final) 20H TD

Conférences professionnelles indicatives

Habitat Participatif (ESA)

Le périurbain et son évolution territoriale (IAU Île-de-France)

Objectifs UE 1 et 5 : *Comprendre les structures et les actions*

Les différentes matières permettent aux étudiants d'avoir des connaissances solides sur les grandes problématiques sociales, urbaines et organisationnelles, Connaissance du contexte politique, économique et social. Il permettra de comprendre et de mesurer les rapports entre les acteurs publics (Etat, collectivités territoriales), privés (professionnels, associations) et les habitants dans la mise en place des dispositifs.

Objectifs UE 2 et 6 : *Connaissances transversales*

Les organismes ou institutions politiques, socio-culturels, tout comme les structures d'accueil, doivent apporter des réponses aux problèmes qui se posent à eux. Ce qui signifie qu'ils s'adaptent à des mutations rapides. Pour y parvenir, il est nécessaire d'acquérir une vision globale de l'environnement une compréhension des différentes logiques d'acteurs. Ces cours et ateliers visent à donner aux étudiants un certain nombre d'outils transversaux (gestion, comptabilité, juridiques, politiques,..) qui encadrent les projets de développement des territoires urbains.

Objectifs UE 3 et 7 : *L'expertise des environnements urbains*

Ces enseignements sous forme d'ateliers se donnent comme objectif de fournir aux étudiants un certain nombre de techniques pour appréhender un territoire, identifier ses atouts et ses handicaps à travers la formation aux outils méthodologiques à travers le mémoire de fin d'études, mais aussi la présentation de projets à des publics divers, gestion de projet, ateliers ville, SIG, diagnostics.

.

3. Équipe pédagogique Politiques des Environnements Urbains **(**sous réserve des modifications relatives à l'année universitaire)

Enseignants	**Enseignements**
ALICHERIF Assad (P)	Cartographie SIG
BARTHELEMY Anne-Laure (U)	Anglais
MANGENEY Catherine (P)	Santé, travail, risques sociaux
VUATTOUX Arthur (P)	Politiques Sociales des Environnements Urbains
COSTES Laurence (U)	Sociologie urbaine
MARSAL Anthony (P) MANDON Olivier (U/P)	Ateliers de la ville Gestion de projet(s)
DE BEIR Jean (U)	Economie et environnement
.. ..	Vulnérabilité environnementale – Environnement et Territoire
.. ..	Droit des collectivités territoriales et de l'urbanisme
.. .. (U)	Méthodologie et séminaire de recherche
LECOUR GRANDMAISON Olivier (U)	Citoyenneté
LEGOFF Tanguy (P)	Pouvoirs et compétences des collectivités territoriales
.. .. (U)	Innovation et territoires
MANDON Olivier (U/P)	Politiques de cohésion sociale, nationale et européenne
PRUVOST Geneviève (U)	Sociologie des modes de vie/Interculturalité
TREMOLET Vincent (P)	Comptabilité Finances publiques et Locales
WEBER Alain (P)	Politiques publiques

P : Professionnel U : Universitaire

4. Planning prévisionnel Master 2 PEU – 2018/2019

2018												2019											
OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
lundi	1	Touss.	1	samedi	1	J. de l'an	1	vendredi	1	vendredi	1	lundi	1	Travail	1	samedi	1	lundi	1	jeudi	1	dimanche	1
mardi	2	vendredi	2	dimanche	2	mercredi	2	samedi	2	samedi	2	mardi	2	jeudi	2	dimanche	2	mardi	2	vendredi	2	lundi	2
mercredi	3	samedi	3	lundi	3	jeudi	3	dimanche	3	dimanche	3	mercredi	3	vendredi	3	lundi	3	mercredi	3	samedi	3	mardi	3
jeudi	4	dimanche	4	mardi	4	vendredi	4	lundi	4	lundi	4	jeudi	4	samedi	4	mardi	4	jeudi	4	dimanche	4	mercredi	4
vendredi	5	lundi	5	mercredi	5	samedi	5	mardi	5	mardi	5	vendredi	5	dimanche	5	mercredi	5	vendredi	5	lundi	5	jeudi	5
samedi	6	mardi	6	jeudi	6	dimanche	6	mercredi	6	mercredi	6	samedi	6	lundi	6	jeudi	6	samedi	6	mardi	6	vendredi	6
dimanche	7	mercredi	7	vendredi	7	lundi	7	jeudi	7	jeudi	7	dimanche	7	mardi	7	vendredi	7	dimanche	7	mercredi	7	samedi	7
lundi	8	jeudi	8	samedi	8	mardi	8	vendredi	8	vendredi	8	lundi	8	Armistice	8	samedi	8	lundi	8	jeudi	8	dimanche	8
mardi	9	vendredi	9	dimanche	9	mercredi	9	samedi	9	samedi	9	mardi	9	jeudi	9	dimanche	9	mardi	9	vendredi	9	lundi	9
mercredi	10	samedi	10	lundi	10	jeudi	10	dimanche	10	dimanche	10	mercredi	10	vendredi	10	Pentecote	10	mercredi	10	samedi	10	mardi	10
jeudi	11	Arm.	11	mardi	11	vendredi	11	lundi	11	lundi	11	jeudi	11	samedi	11	mardi	11	jeudi	11	dimanche	11	mercredi	11
vendredi	12	lundi	12	mercredi	12	samedi	12	mardi	12	mardi	12	vendredi	12	dimanche	12	mercredi	12	vendredi	12	lundi	12	jeudi	12
samedi	13	mardi	13	jeudi	13	dimanche	13	mercredi	13	mercredi	13	samedi	13	lundi	13	jeudi	13	samedi	13	mardi	13	vendredi	13
dimanche	14	mercredi	14	vendredi	14	lundi	14	jeudi	14	jeudi	14	dimanche	14	mardi	14	vendredi	14	Fete Nat.	14	mercredi	14	samedi	14
lundi	15	jeudi	15	samedi	15	mardi	15	vendredi	15	vendredi	15	lundi	15	mercredi	15	samedi	15	lundi	15	Assomption	15	dimanche	15
mardi	16	vendredi	16	dimanche	16	mercredi	16	samedi	16	samedi	16	mardi	16	jeudi	16	dimanche	16	mardi	16	vendredi	16	lundi	16
mercredi	17	samedi	17	lundi	17	jeudi	17	dimanche	17	dimanche	17	mercredi	17	vendredi	17	lundi	17	mercredi	17	samedi	17	mardi	17
jeudi	18	dimanche	18	mardi	18	vendredi	18	lundi	18	lundi	18	jeudi	18	samedi	18	mardi	18	jeudi	18	dimanche	18	mercredi	18
vendredi	19	lundi	19	mercredi	19	samedi	19	mardi	19	mardi	19	vendredi	19	dimanche	19	mercredi	19	vendredi	19	lundi	19	jeudi	19
samedi	20	mardi	20	jeudi	20	dimanche	20	mercredi	20	mercredi	20	samedi	20	lundi	20	jeudi	20	samedi	20	mardi	20	vendredi	20
dimanche	21	mercredi	21	vendredi	21	lundi	21	jeudi	21	jeudi	21	dimanche	21	mardi	21	vendredi	21	dimanche	21	mercredi	21	samedi	21
lundi	22	jeudi	22	samedi	22	mardi	22	vendredi	22	vendredi	22	Pâques	22	mercredi	22	samedi	22	lundi	22	jeudi	22	dimanche	22
mardi	23	vendredi	23	dimanche	23	mercredi	23	samedi	23	samedi	23	mardi	23	jeudi	23	dimanche	23	mardi	23	vendredi	23	lundi	23
mercredi	24	samedi	24	lundi	24	jeudi	24	dimanche	24	dimanche	24	mercredi	24	vendredi	24	lundi	24	mercredi	24	samedi	24	mardi	24
jeudi	25	dimanche	25	Noel	25	vendredi	25	lundi	25	lundi	25	jeudi	25	samedi	25	mardi	25	jeudi	25	dimanche	25	mercredi	25
vendredi	26	lundi	26	mercredi	26	samedi	26	mardi	26	mardi	26	vendredi	26	dimanche	26	mercredi	26	vendredi	26	lundi	26	jeudi	26
samedi	27	mardi	27	jeudi	27	dimanche	27	mercredi	27	mercredi	27	samedi	27	lundi	27	jeudi	27	samedi	27	mardi	27	vendredi	27
dimanche	28	mercredi	28	vendredi	28	lundi	28	jeudi	28	jeudi	28	dimanche	28	mardi	28	vendredi	28	dimanche	28	mercredi	28	samedi	28
lundi	29	jeudi	29	samedi	29	mardi	29			vendredi	29	lundi	29	mercredi	29	samedi	29	lundi	29	jeudi	29	dimanche	29
mardi	30	vendredi	30	dimanche	30	mercredi	30			samedi	30	mardi	30	Ascension	30	dimanche	30	mardi	30	vendredi	30	lundi	30
mercredi	31			lundi	31	jeudi	31			dimanche	31			vendredi	31			mercredi	31	samedi	31		

cours **entreprise** **réunion d'info. Tuteur entreprise** **soutenances**

Date de début de formation : lundi 1er octobre 2018

Date de fin de formation : vendredi 27 septembre 2019

Fermeture université

Plages Horaires : 9h00/12h30 - 13h30/17h00